

# École nationale supérieure d'architecture Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles  
T. +33 (0)1 39 07 40 00 – F. +33 (0)1 39 07 40 99  
ensav@versailles.archi.fr  
versailles.archi.fr

recrutement d'un.e responsable pédagogique contractuel.le  
pour la Préparation au concours d'architecte urbaniste de l'Etat

Date : xx/xx/2025

|                          |                                                               |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>POSTE A POURVOIR</b>  | : Responsable pédagogique de la Préparation au concours AUE   |
| <b>DISCIPLINE</b>        | : TPCA                                                        |
| <b>NATURE DU CONTRAT</b> | : CDD (renouvelable)                                          |
| <b>DURÉE DU CONTRAT</b>  | : 12 mois (du 1 <sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026) |
| <b>NOMBRE D'HEURES</b>   | : 180 HETD sur l'année 2025-2026                              |

## 1) Missions prévues pour l'enseignement :

### Charges pédagogiques et de coordination :

La préparation est organisée en deux phases :

#### Préparation aux épreuves d'admissibilité (17 journées)

Elle comprend des épreuves de concours blanc suivies de séances de correction, des conférences et des ateliers.

Les séances ont lieu le samedi sur site ou à distance en visio-conférence.

#### Préparation aux épreuves d'admission (4 journées)

Elle se déroule le samedi en mai (distanciel et présentiel).

Le programme détaillé actuel de la formation est consultable ici : <https://www.versailles.archi.fr/fr/offre-de-formation/formation-professionnelle/preparation-au-concours-des-aue>

**Le. la responsable pédagogique conçoit le contenu de la préparation au concours d'architecte urbaniste de l'État et en assure l'organisation en collaboration avec la gestionnaire administrative (planning de l'année, déroulé des séances, budget prévisionnel). Il.elle sélectionne les différents intervenants professionnels** (dont AUE exerçant des fonctions au sein des ministères chargés de la culture et de l'écologie, en administration centrale ou en services déconcentrés) et assure la coordination de l'équipe pédagogique.

Ces intervenants sont le reflet de la diversité des métiers qui s'ouvriront aux futurs titulaires. Ils accompagnent les candidats tout au long de l'année. Leurs interventions s'articulent autour de



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

séances de correction collective des épreuves de concours blanc, de séances en atelier ou encore de conférences à plusieurs voix.

**A noter** : la charge de responsable pédagogique peut être partagée entre plusieurs personnes. La candidature se fera alors collectivement.

## **2) Présentation générale de l'école**

La dynamique de L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, sa taille, ses réseaux, son fort ancrage local et international, la désignent parmi les grandes écoles nationales supérieures d'architecture françaises.

L'ENSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignant.es. Le dialogue permanent entre les enseignant.es, l'administration et les étudiant.es en fait une école vivante. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet d'évoluer rapidement pour s'adapter à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale.

Grâce à ce mécanisme adaptable et ajustable, les enseignant.es ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté de proposition et d'action, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités tout en les faisant partager au collectif. Le travail en groupe d'enseignant.es – disciplinaire ou transdisciplinaire – est un des principaux moteurs de la pédagogie de l'école.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles propose également un master associé, un double diplôme architecte-ingénieur, une formation HMNOP, un Mastère spécialisé consacré à la transformation écologique des constructions du XX<sup>e</sup> siècle et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

## **3) Pré-requis, compétences, profil du candidat**

- Être architecte-urbaniste de l'État
- Si possible, avoir une première expérience dans l'enseignement ou la formation



**4) Dossier de candidature (éléments réunis en un seul document pdf) :**

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- 1) Copie des diplômes obtenus
- 2) Lettre de motivation
- 3) CV et annexes faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) **de 10 pages maximum**

**5) Dépôt des candidatures par mail uniquement, à l'adresse : [recrutement@versailles.archi.fr](mailto:recrutement@versailles.archi.fr)**

La **date limite de réception** des candidatures est fixée au **16 juin 2025 à 12 heures**

Les candidats devront **mentionner** dans l'objet de leur mail : **candidature pour le poste de RESPONSABLE AUE**

Entretien à partir du 23 juin.

